

UNITE D'ENSEIGNEMENT (UE)

Catégorie :

Section :

Année :

Intitulé de l'UE :

Langue(s) d'enseignement :

Coordonnées du service et/ou de l'enseignant responsable :

Adresse

CP Ville

TEL.

Mail

Nombre d'heures de cours : Nombre de crédits :

Niveau du cycle : et période :

Position dans le cursus :

Cadre européen de certification :

Caractère obligatoire ou au choix individuel dans le programme ou option de l'étudiant :

Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme

Répondre aux exigences du décret concernant la neutralité de l'enseignant.
Porter un regard réflexif sur sa pratique et organiser sa formation continuée.
Gérer, planifier, évaluer son action en prenant en compte les différents paramètres du travail quotidien (notamment les partenaires extérieurs à la classe).
Concevoir des dispositifs d'enseignement, les tester, les évaluer, les réguler.
Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique passé et à venir.

Liste des UE prérequis et corequis :

Prérequis :

Corequis :

Autres connaissances ou compétences prérequis :

Pour pouvoir aborder et suivre cette unité, l'étudiant doit être capable de faire preuve d'esprit critique et d'impartialité ; mobiliser les connaissances acquises aux activités interdisciplinaires de construction de l'identité professionnelle, pratique professionnelle et psychopédagogie des années précédentes.

Description des objectifs et des contenus de l'UE :

Activité d'apprentissage « Formation à la neutralité » :

■ Méthodologie active fondée sur des situations problèmes (exercices de neutralité) : définition des notions fondamentales présentes dans le décret de 1994 ; histoire de la libre pensée des origines à nos jours ; réflexion pédagogique sur le rôle de l'enseignant et les valeurs qu'il entend communiquer.

■ Activité d'apprentissage « Elaboration du projet professionnel » :

■ Analyse de référents théoriques et finalisation du dossier personnel (démarches de recherche d'emploi, ...).

■ Analyse réflexive sur ses acquis et ses potentialités. Élaboration des lignes directrices d'une pratique professionnelle future. Analyse réflexive du degré d'acquisition ou de maîtrise des 13 compétences imposées par la FWB.

■ Activité d'apprentissage « Différenciation des apprentissages, notions d'orthopédagogie et détection des difficultés d'apprentissage et leur remédiation » :

■ Relations entre les modes d'enseignement et les statuts de l'erreur.

■ Obstacles à l'apprentissage: analyse et remédiation.

■ Outils et stratégies de remédiation.

■ Partenariats de remédiation (en relation avec le cours d'enseignement) : maîtres d'adaptation, enseignant spécialisé, logopèdes...

■ Activité d'apprentissage « Complément de formation 2 » :

Conception et réalisation d'un stage alternatif permettant de développer des compétences professionnelles dans un autre cadre que l'école.

Activités et méthodes d'apprentissage et d'enseignement :

Exposés théoriques et séminaires.

Recherches, lectures, rédaction de travaux personnels.

Gestion et mise en place de projets concrets sur le terrain.

Mode d'évaluation et de pondération par activité au sein de l'UE :

Les activités "Complément de formation 2" et "Formation à la neutralité" sont non-évaluées mais la participation est requise.

■ Les activités "Elaboration du projet professionnel" et "Différenciation des apprentissages" sont chacune évaluées de manière écrite et orale.

■

■ Pondération

■ Complément de formation 2 - 1 ECTS

■ Formation à la neutralité - 1 ECTS

■ Elaboration du projet professionnel - 1 ECTS

■ Différenciation des apprentissages - 2 ECTS

Acquis d'apprentissages sanctionnés, spécifiques et contribuant à l'UE :

Développement de la sensibilité à la rationalité scientifique, pratique de l'interdisciplinarité, maîtrise des outils conceptuels tels que les rapports entre religion et société, les bases juridiques, historiques et philosophiques de l'enseignement en Belgique francophone.

■ Définition de son propre projet professionnel et comparaison avec celui du début de formation.

■ Découvertes sur soi-même, ses goûts, ses compétences, ses projets.

■ Mise en œuvre des démarches de progression personnelle.

■ Les étudiants seront capables de construire et d'organiser une séquence d'apprentissage qui tienne compte de tous les élèves d'un groupe: au niveau de leurs compétences, des démarches mentales, des objectifs.

Description des sources, des références et des supports (indiquer ceux obligatoire et ceux suggérés):

Qu'est-ce que la laïcité? - Pena-Ruiz H. - Folio-Actuel - Gallimard - 2003

www.cdadoc.cfwb.be

www.ligue-enseignement.be

www.ulb.ac.be/cal/actions/enjeux/ecolepublique.html

www.enseignement.be

Dictionnaire critique à l'égard des incrédules - Memmi A. - Ed. du Félin - 2002

Histoire de la laïcité - Hasquin H. - La Renaissance du livre - 1979

Le choix d'éduquer - Meirieu Ph. - ESF - 1991

Les Libres-penseurs - Nataf A. - Bordas - 1995

L'erreur, un outil pour enseigner - Astolfi - ESF, pratiques et enjeux pédagogiques - 2004

La pédagogie différenciée - Przesnycki Halina - Hachette - 1995

